

<http://pierre-alainmillet.fr/velo>



Conseil de métropole des 27 et 28 juin 2022

Accompagner les cyclistes aguerris, débutants et hésitants !

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 28 juin 2022

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Monsieur le président, chers collègues

monsieur le vice-président Fabien Bagnon, permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour cette délibération qui conforte une politique de soutien aux associations vélos sur toute la métropole, et pas seulement sur Lyon.

C'est un sujet ancien sur lequel j'étais intervenu dans le mandat précédent et qui avait, merci Mr Kimelfeld, connu un premier pas avec le pack autonomie vélo décidé en 2019.

Mais avec 14 ateliers vélo soutenus dont 8 en dehors de Lyon, pour un montant significatif près de 200 000Euros au total dont plus de 120 000Euros en fonctionnement qui ont vocation à être pérenne, nous changeons de braquet comme on dit ! C'était une formule de nombreuses associations vélo mais pour notre part, quand le mouvement social porte des revendications jusqu'aux décisions politiques, nous nous félicitons !

Nous voyons tous désormais des vélos partout dans la périphérie lyonnaise, y compris je peux vous le dire dans un grand quartier populaire comme les minguettes. Les infrastructures existent même s'il reste beaucoup à faire notamment sur le stationnement, et n'oublions pas, à côté des voies grand-lyonnaises, les points noirs notamment dans les carrefours et les franchissements de périphériques.

Mais il faut mieux accompagner les usages, bien entendu ceux des débutants et des hésitants, mais aussi éduquer les plus aguerris à ce code de la rue partagée qui est encore trop souvent oublié. Les actions de sensibilisation, de formation, d'animation, ou de réparation de tous les associations visées par cette délibération sont donc très importantes.